

Maintien et Actualisation des Compétences des acteurs de prévention liés à l'activité physique du secteur Sanitaire et Social

Référence INRS : MAC acteur PRAP 2S

Durée
2 jours soit 14 heures (dont 7 h ALM)
Public
Acteur prap 2S
Prérequis
Titulaire d'un certificat Acteur prap 2S
Format
Présentiel
Dates et lieu
En intra : sur demande (Toutes nos formations se font sur site)
Prix
Tarif net de taxes 800 euros/jour/groupe (Hors frais de déplacement)
Nombre de participants
Minimum : 4 Maximum : pour des raisons pédagogiques limité à 10
Adaptation/Accessibilité
A envisager avec le formateur en amont de la formation

Contexte :

Cette formation permet de réactiver les compétences des salariés et de re-dynamiser la démarche de prévention. Elle se base sur le retour d'expériences de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail.

Le recyclage Acteur prap 2S est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide et peut être nécessaire en cas de changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail.

Objectifs de la formation :

Maintenir et actualiser ses compétences en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique afin d'être capable :

- De poursuivre sa participation à la démarche de prévention en tenant compte de la nouvelle réglementation
- D'identifier, d'observer et d'analyser ses situations de travail dangereuses
- De soutenir sa participation à la maîtrise des risques professionnels
- D'améliorer l'accompagnement à la mobilité en prenant soin de l'autre et de soi

Méthodes pédagogiques et suivi :

Tour de table - Exposé théorique (Power Point) - Réactivation mémoire - Etudes de cas issus de récit de l'activité professionnelle des participants - Echange sur les pratiques menées en situation réelle - Différenciation pédagogique - Mise en scène d'accompagnement à la mobilité

Documents remis aux stagiaires : Fiche d'observation et d'analyse d'une situation de travail Dangereuse - Grille d'utilisation de la fiche d'observation - scénario certification et Corrigé type - Nouveaux documents si changements de la réglementation

Modalités d'évaluation :

L'épreuve certificative, ouverte aux candidats ayant suivi l'intégralité de la formation, permettra d'évaluer les compétences acquises selon la grille de certification de l'acteur prap 2S.

Questionnaire de satisfaction stagiaire

Suivi : Questionnaire auprès du commanditaire - J + 15 RDV : Bilan sur la démarche de prévention de l'établissement

Attestation / Certification :

- Feuille d'émargement - Attestation d'assiduité et de fin de formation - Renouvellement du Certificat d'acteur prap 2S valide 2 ans

Programme de la formation :

- Les nouveautés du dispositif et réactivation des connaissances
- Les avancées individuelles et collectives
- Retour d'expériences (observation, analyse et propositions d'amélioration sur une situation de travail vécue en entreprise, remontée des informations)
- Mise en œuvre d'une situation d'accompagnement en prenant soin de l'autre et de soi
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort (réactivation des connaissances et pratique) (PSPEE)
- Certifications

Informations complémentaires :

Il sera demandé au stagiaire de venir en formation avec une fiche d'observation et d'analyse de situation dangereuse déjà remplie. Le travail de révision se fera à partir de cette expérience.

Matériel pédagogique : Connexion internet, rétroprojecteur, paperboard et feutres, une caisse avec poignées, une caisse sans poignées et tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques obligatoires et recommandés par l'INRS (lit médicalisés, verticalisateurs, lève-personnes, fauteuils, draps de glisses, cannes...)

Intervenante

Delphine DUPONT – Titulaire du certificat de « Formateur prap »
IBC et 2S valide
Tél : 06 63 98 61 51
Mail : coaching.forme.bien.etre@gmail.com

Dates :

Créé le 03/03/2022

MAJ le 03/03/2022